



d'r Egel Echo



Le mot du maire

Chers amis,

Comme de coutume, je vous présente avec grand plaisir tous mes vœux de vrai bonheur pour l'année nouvelle. Que 2014 vous garde en bonne santé et que la paix règne dans vos foyers.

Aujourd'hui, ce petit mot sera bref, période de réserve électorale oblige... Je souhaite simplement remercier dans ces lignes toutes celles et ceux qui œuvrent pour la collectivité tout au long de l'année : personnel communal, élus, bénévoles, habitants, chacun a un rôle à jouer, une place à tenir dans la famille villageoise ! Les efforts individuels mis bout à bout nous permettent de vivre ensemble en bonne entente, dans le dialogue et le respect.

J'en veux pour exemple le repas villageois : si l'initiative en revient aux élus, sa réussite repose sur un travail collectif. Mise à disposition du terrain, prêt de matériel associatif, aide à la préparation, confection des salades et des desserts... Des dizaines de personnes se donnent la main pour une belle réussite collective...

Autant de preuves que notre village est bien vivant !

Bernard Schittly

Liewa Frinda,

Wie gwehnlig, mächt ich eich vil Glick wünsch fir s'Neie Jahr. Àss dihr gsund bliiwa un àss dr Frida in eira Hiiser regiart.

Dàs Jahr màch i 's kurz un bìndig, wil d'Gemeinswähla vor d'r Deera stehn. Ich mächt eifàch Merci sàga in àlla wu s gànza Jahr mithalfa un fir s'Dorf schàffa : unser Personàl, d'Gwähltà, d'Iwohner, d'Frèiwilliga, e jeder hàt si Plàtz in unserer Dorffàmilia. 'S isch nit immer eifàch mitnander z'lawa, un fir àss es klàppt, müess e jeder sich driischicka.

Unser Dorffaschtla wu m'r jedes Jahr màcha, isch do n e güetesBeispil : d'Gwähltà han boll d'Idee g'hà, àwer wenn niames dat halfa, war nix meeglig. Dutzenda Persona gahn sich d'Hànd fir dàs Faschtla z'rischta, fir s'Zelt ufmuntiarà, fir Dessert z'bàcha, un so witterscht.

Àn däss merkt me, àss e Dorf labt. Unser Derfla labt !

Bernard Schittly

Fête patronale Sainte Apolline

Février

Chaque année, de nombreuses familles du village perpétuent la tradition des fêtes patronales en invitant ce jour-là leurs proches pour partager le repas du dimanche. Ainsi, la Sainte Apolline reste une occasion de se retrouver en famille. La commune, de son côté, avait convié chacun à partager le verre de l'amitié après l'office et à revenir à la chapelle l'après-midi pour apprécier le concert donné par l'ensemble **Chor'Hommes**. L'assistance nombreuse a salué la qualité de l'interprétation offerte par ce chœur.

A noter que lors du verre de l'amitié, les gagnants du concours « pays de la cerise » ont été désignés par tirage au sort : Anne-Marie Dietemann et David Illis ont remporté un bon pour un cerisier haute-tige offert par la commune.

**Rude et interminable hiver...**

L'hiver 2013 a vraiment été digne de ce nom : froid, neige, pluies verglaçantes... Même le printemps a préféré ne pas se montrer du tout !



Repas villageois

Août

Le 25 août dernier, tous les habitants étaient conviés dans le pré du Herrawag pour le second "repas villageois" : nous étions près d'une centaine présents au rendez-vous ! On craignait la pluie, mais finalement, le chapiteau prêté par l'association du Vallon n'aura servi qu'à nous abriter du soleil...

Après l'apéritif-concert, les grillades de Jean-Pierre et Serge ont bien garni les assiettes, agrémentées de salades de toutes sortes apportées par les familles (tout comme les excellents desserts). Cette belle fête villageoise s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et a permis aux générations de se retrouver le temps d'un repas en commun. La tradition du repas villageois semble désormais bien installée...



C'est la rentrée !

Septembre



Ils avaient fini l'année par une sortie à la Volerie des Aigles de Kinztheim avant de prendre deux mois de vacances bien méritées...

En ce jour de rentrée des classes, Pascaline Rubino accueillait les élèves monolingues de CP-CE1-CE2 du regroupement scolaire, soit 25 enfants. Le travail scolaire dans une classe à trois niveaux c'est du sérieux ! La discipline est exigeante, les enfants apprennent à devenir autonomes, ils travaillent beaucoup par écrit...

Mais heureusement, la maîtresse sait leur proposer des moments plus détendus, comme par exemple lorsqu'il s'agit de confectionner des objets pour le marché de Noël !



Centre équestre : la Fête du cheval

Septembre



Cette année, pour ses journées portes ouvertes, l'équipe des **P'tits sabots** avait choisi le thème du cirque : un spectacle de grande qualité a été présenté au public, mêlant sportivité (horseball), grâce et humour. Une fois de plus, le travail de toute l'équipe a été reconnu et salué. Un vrai succès !



Noël

Décembre

Alors que l'hiver tarde à se faire sentir cette année, les fêtes de Noël se sont déroulées dans un climat de douceur inhabituel.



L'ambiance fut tout aussi chaleureuse le 15 décembre 2013, lors de l'après-midi consacrée à la fête de Noël des aînés de la commune. Après le mot d'accueil du maire, les bûches et les kugelhopfs de *Martine* ont régalé l'assistance. Un colis a été remis à chaque participant.

Saint Nicolas

Décembre



Quelques jours plus tôt, l'association du Vallon conviait chacun à venir à la rencontre de Saint Nicolas et de son terrible acolyte *d'r Schwartz*. Après avoir conté son histoire à la chapelle, c'est à la lueur du feu que saint Nicolas a remis

quelques pains d'épices et des mandarines aux enfants sages. Les plus grands ont pu profiter de l'occasion pour découvrir le puits des

Tilleuls restauré et pour déguster un vin chaud sous un beau ciel étoilé.

Pour notre syndicat scolaire intercommunal, l'année passée a été marquée par la prise de possession des nouveaux locaux de l'école de Traubach-le-Bas et par la cérémonie d'inauguration de l'ensemble des nouveaux bâtiments.

L'école intercommunale "Le Hohbourg" compte à ce jour environ 160 élèves de Traubach, Guevenatten et Sternenberg. Ils sont répartis en sept classes : 3 classes maternelles (Traubach-le-Haut) et 4 classes élémentaires (Traubach-le-Bas et Guevenatten).



Les travaux en chiffres

1 440 000 € HT répartis comme suit :

- 50 000 € pour l'école de Guevenatten
- 850 000 € pour l'école de Traubach-le-Haut
- 540 000 € pour l'école de Traubach-le-Bas

Plus de 60 % de subventions :

- 50 % en Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (crédits de l'Etat)
- 10 % au titre de la participation de la commune de Traubach-le-Haut pour les locaux de la restauration scolaire

En complément de ces 60 % de subventions, le Syndicat Intercommunal Scolaire a également bénéficié :

- d'une dotation de **10 000 €** du Conseil Général pour l'aménagement d'une salle supplémentaire bilingue
- d'une aide de **21 500 €** de la Région pour l'achat de mobilier
- d'une subvention pour l'achat de 3 tableaux blancs interactifs d'un montant de **15 000 €**

Sur ces sept classes, 4 sont des classes bilingues où les enfants font 12 h de français et 12 h d'allemand par semaine.



Le Syndicat Scolaire gère le budget pour le fonctionnement des écoles, pour le transport, la construction, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments. Ce budget est issu de la participation financière des quatre communes et du Conseil Général (transport).

La restructuration des écoles entreprise en 2009 s'est achevée cette année avec l'ouverture de l'école de Traubach-le-Bas. Avant cela, l'école de Traubach-le-Haut avait ouvert ses portes en mars 2012 et des travaux à l'école de Guevenatten avaient été entrepris à l'été 2011.



Wilcumma in Gafenàtt !

*En 2013, deux familles
se sont installées au village.
Bienvenue à...*

LOEFFLER François & Martine et leurs enfants **Louise** et **Simon**
10, chemin Kirchweg

SCHERRER Denis & Véronique et leurs fils **Cédric** et **Joris**
6, chemin des Etangs / Hohligäss

Ils nous ont quittés

Nous gardons une pensée émue pour

Mme Madeleine BRUN le 12 avril 2013

M. Pierre BEHRA le 18 juillet 2013

Maire du village de 1973 à 1983

Médailles du travail

Toutes nos félicitations à

M. De Freitas Seixas José médaille de vermeil

Mme Trommenschlager Véronique médaille de vermeil

La vie des Guevenattois autrefois**Séance du Conseil Municipal du 10 mars 1866**

« Monsieur le Maire expose à son conseil qu'un grand nombre d'habitants de la commune de Guevenatten se plaignent journellement du mauvais état où sont nos puits communaux par suite du grand nombre de lessives qui se font surtout pendant la belle saison et propose par ce motif à son conseil la construction d'un lavoir public pour obvier à tout inconvénient de cette nature.

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire, considérant que par suite de la malpropreté provenant des lessives, le bétail de la commune boit avec répugnance l'eau des puits communaux, que pour obvier à un tel abus il est d'une utilité incontestable de construire un lavoir public pour pouvoir défendre définitivement tout lessive aux puits communaux et que la somme qu'exige cette construction est, par rapport à l'utilité, très minime,

Vu l'urgence de cette construction, est d'avis unanime qu'un lavoir public doit être fait près du pont et vote à ces fins la somme de cinquante francs à prélever sur les fonds libres de l'exercice courant. »

... Et ce lavoir a bel et bien été aménagé au bout du chemin du Moulin, au bord du Traubach (à gauche du pont en descendant). 148 ans plus tard il n'en reste plus la trace, mais Jeanne Bitsch, décédée depuis, nous racontait en 2009 les lessives de son enfance, lorsqu'on descendait au lavoir avec les bœufs et une charrette chargée de linge. Comme les temps changent...



E Egel wu d'Emala garn hât, un hérisson qui aime les abeilles...

Alain Ruetsch serait-il tombé dans un pot de miel quand il était petit ? Ce n'est pas impossible...

En effet, Alain n'est pas un simple amateur d'apiculture, il est véritablement passionné par les abeilles et leur élevage. Il exerce d'ailleurs en tant qu'apiculteur bénévole à l'Ecomusée où il intervient de façon très régulière.



Pommier de Guevenatten en pleine pollinisation !

Alain Ruetsch s'est installé à Guevenatten il y a quelques années. Il entretient plusieurs ruches sur place, dans son verger, mais en dispose d'autres dans différents endroits du Sundgau pour obtenir différentes variétés de miels. *Acacia, tilleul, sapin, forêt, fleurs, crémeux* : les miels de ses ruches sont reconnus pour leur qualité et leur goût authentique. Ils sont d'ailleurs régulièrement primés lors des concours.

Sa passion des abeilles va même plus loin puisqu'Alain est collectionneur de tout ce qui est relatif à ce noble insecte : matériel d'apiculture ancien, cartes postales, objets décoratifs, pots à miel, etc. Rien ne lui échappe !



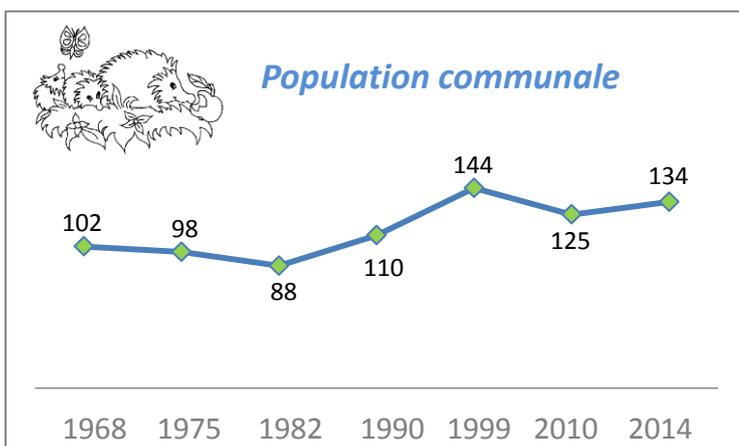
Lors de la fête du pressoir à Sternberg

Alain vous accueille avec plaisir pour vous présenter son travail et vous proposer le miel de ses ruches : **Alain Ruetsch** **2, chemin des Etangs** **Tél. 03 89 08 55 42**



A noter qu'à Guevenatten d'autres amateurs se sont piqués au jeu de l'apiculture et entretiennent quelques ruches...

Recensement de la population



Au mois de janvier dernier, vous aviez eu la visite de l'agent recenseur de la commune en la personne de Nadine Cachera. Le recensement, organisé par les services de l'INSEE, a pour but de mieux connaître la population française et ses caractéristiques sociales afin d'adapter les politiques et les dotations financières aux communes.

Officiellement, Guevenatten compte désormais 134 habitants. D'autres informations plus complètes devraient bientôt être disponibles, dès que le traitement des données collectées aura été effectué par l'Insee. Pour l'instant, les statistiques très détaillées du recensement 2010 concernant notre commune sont consultables sur le site www.insee.fr.



Puits des Tilleuls

L'ancien puits à balancier situé au pied de trois majestueux tilleuls dans le chemin du même nom, était abandonné et même oublié depuis de très nombreuses années. Une des pierres constituant la margelle du puits est datée de 1776 et porte la mystérieuse signature du tailleur de pierre *FIM*. La restauration de l'ouvrage a été décidée par le conseil municipal dans le but de préserver le patrimoine du village. L'entreprise Peduzzi de Balschwiller a réalisé le curage, la reconstruction du corps du puits, la

réparation et le scellement des margelles ainsi que la fourniture et l'installation d'une grille métallique (montant total des travaux : 6 096 € TTC).

Les puits, si nombreux à Guevenatten, sont autant de morceaux de notre mémoire rurale. En effet, dans le passé, les habitants du village se rendaient aux puits communaux, pour chercher l'eau. Par la suite, ils creusèrent des puits privés ou en co-propriété, tout en continuant d'utiliser les puits publics. Les besoins en eau étaient importants, notamment pour le bétail. A Guevenatten, l'adduction d'eau potable a été réalisée en 1971. A cette époque, on vantait partout le progrès formidable et irréversible, on faisait table rase du passé, on jetait aux orties les pratiques anciennes... et on

comblait les puits en les remplissant d'immondices ! Quarante ans plus tard, force est de constater qu'il peut être encore bien utile d'avoir un puits chez soi, tant la ressource en eau potable est fragile et coûte cher à préserver... Tout le symbole de la restauration de ce puits des Tilleuls est là : sachons garder ce que nous ont légué les anciens, sans passéisme stupide, mais avec un regard bienveillant et protecteur (en alsacien il existe un verbe qui exprime cela merveilleusement : *schätza*, qui signifie apprécier, protéger, mais qui fait aussi penser au trésor, d'r Schätz).



Un puits à balancier ?

Le puits des Tilleuls devait certainement comporter un système de balancier pour puiser l'eau : sa faible profondeur permettait d'utiliser un tel dispositif. Une **délibération du conseil municipal de 1869** nous donne en outre l'information suivante, qui concerne certainement ce puits :

« Considérant que la perche servant à monter et descendre le seau d'un des puits communaux s'est brisée le 29 mai et est sautée en éclats, que par conséquent il est impossible de la réparer et que pour la remplacer il faut une pièce de bois de neuf mètres de long et de dix-huit centimètres d'équarrissage, le conseil municipal propose pour la remplacer de prélever un chêne de la forêt communale Eichwald. »

Travaux de voirie : Kirchweg et entrées de rues

Le grand chantier de l'année 2013 fut sans aucun doute la finalisation de la voirie du Kirchweg. Les terrains du lotissement communal ont été mis en vente en 2010 et, depuis, quatre maisons y ont été bâties, quatre familles se sont installées au village. En face du petit lotissement, un terrain privé a également accueilli une nouvelle maison et un autre projet de construction est annoncé.



Comme nous l'avions annoncé, la finition de la voirie était programmée pour l'année 2013. Après une consultation en règle, c'est l'entreprise PONTIGGIA qui a remporté le marché d'un montant de **85 761 € TTC**. Les travaux ont finalement débuté au mois de novembre pour s'achever avant l'hiver. Maintenant, cette rue présente un tout autre visage avec ses bordures, pavés, collecteurs d'eaux pluviales et autres enrobés...



Une aire de retournement a été aménagée pour les camions de ramassage des déchets et, quelques arbustes vont être plantés aux endroits prévus à cet effet.



Par la même occasion, le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de deux entrées de rues, à savoir celles du chemin des Tilleuls et du chemin du Moulin, dont le trottoir aux abords de l'école était fortement dégradé (ci-dessous).



Entretien, acquisitions...

Divers travaux d'entretien et d'amélioration ont également été entrepris cette année : remplacement du rideau-store de la salle communale, installation d'un nouvel évier dans la salle de classe, mise en place d'étagères de rangement à la mairie, remplacement de la régulation de la chaudière de la mairie-école, installation d'un signal clignotant "école", etc.



Indicateurs de vitesse pédagogiques

Des indicateurs de vitesse pédagogiques ont été mis en place dans la traversée du village et à l'entrée de la commune en direction de Traubach. Ils ont été fabriqués et installés par la société i-Care de Wittelsheim pour un montant total de 4 664 € TTC.

Ce type de dispositif est très présent sur nos routes depuis quelques années. Ces appareils ont pour but de nous rappeler à la vigilance lorsque nous dépassons la limitation de vitesse. Bien sûr, ils n'empêcheront jamais les chauffards écervelés de faire ce qu'ils veulent, mais toujours est-il qu'ils sont utiles pour la majorité des conducteurs qui lèvent le pied lorsqu'ils remarquent qu'ils vont trop vite.

Traverser un village à 70 km/h relève de l'inconscience, sachant qu'à cette vitesse il faut près de 50 mètres pour s'arrêter ! Même à 50 km/h, si un piéton surgit devant la voiture, le véhicule le heurtera avant d'avoir commencé à freiner... Les chances de survie du piéton ne sont alors que de 20 %...



Merci à tous pour votre civisme au volant !

Enrochement dans le chemin vers Saint Cosme

A l'ouest du village, dans l'Eichwäld, un fossé provenant de la commune de Saint Cosme descend la côte du vallon pour se déverser dans le Traubach.

Au fil des années, des quantités d'eau toujours plus importantes ont fini par creuser un véritable torrent qui, peu à peu, a mangé le chemin forestier le longeant. Il devenait urgent de procéder à des travaux de reprise de ce fossé : sa rive a été consolidée par un enrochement afin de stabiliser le chemin. L'érosion du fond du fossé reste sous surveillance. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics TP Bernard d'Uffholtz pour un montant total de 16 593 € TTC.



Perspectives 2014

Les échéances électorales à venir ne nous permettent pas d'évoquer l'année 2014 dans ce bulletin.



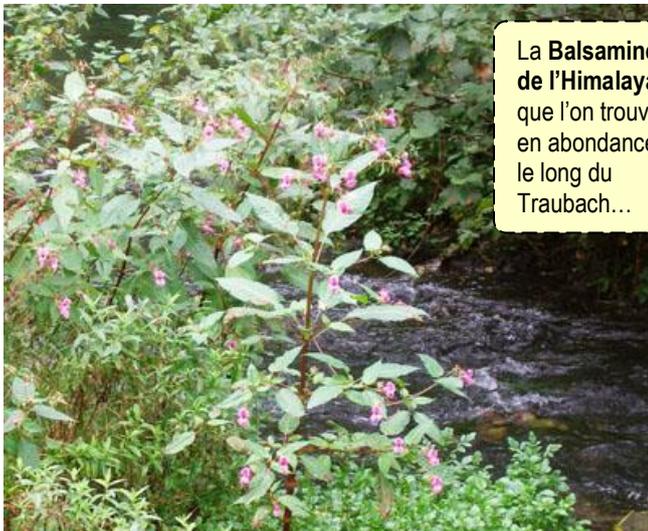
2
0
1
3



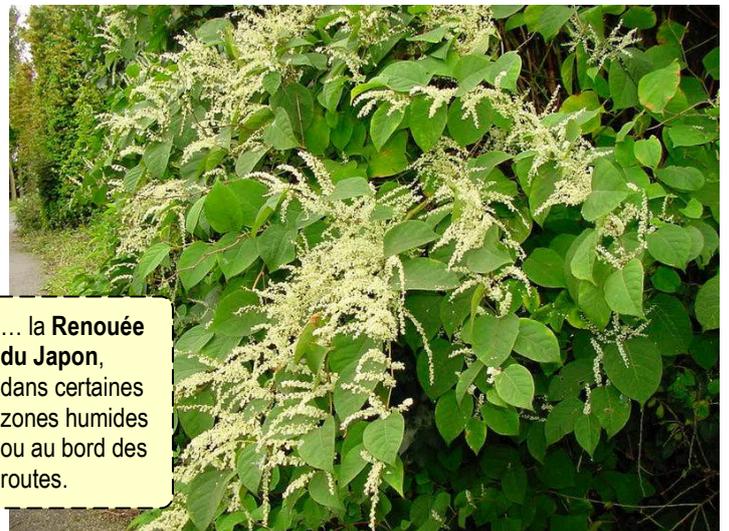
Plantes invasives

Elles colonisent les rives de nos cours d'eau, les bords de nos chemins et de nos routes, les zones humides, les terrains en friche, etc... Venues de loin, elles ont été importées pour rester au jardin d'ornement, mais après une période d'adaptation, ces plantes sont devenues invasives, c'est-à-dire qu'elles envahissent notre environnement et s'y développent à tel point qu'elles menacent les espèces locales, la biodiversité et même l'écosystème entier.

Parmi ces plantes invasives, deux sont très présentes dans notre région :



La **Balsamine de l'Himalaya** que l'on trouve en abondance le long du Traubach...



... la **Renouée du Japon**, dans certaines zones humides ou au bord des routes.

Une fois que l'on sait les reconnaître, on se rend très vite compte qu'elles sont vraiment partout ! Elles posent un vrai problème car elles sont quasiment impossibles à supprimer ! On ne peut qu'essayer de les affaiblir et les mettre en concurrence avec d'autres espèces locales, pour ralentir leur invasion ou pour tenter de les cantonner à une zone réduite.



Il faut à tout prix lutter contre ces envahisseurs. La meilleure façon de limiter leur propagation (on ne s'en débarrasse pas) est de les **arracher**, mais sans en disséminer les restes (brûler sur place les plantes arrachées n'est pourtant pas toujours facile...)

Pour la Renouée du Japon, il faudrait même fouiller la terre à la recherche de ses rhizomes, à détruire également. Mais si on en reste là, la plante repoussera, et recommencera à coloniser l'espace. Il faut donc la mettre en concurrence avec des espèces locales à croissance rapide (le saule fonctionne très bien en plantation dense) pour les priver de leurs ressources, ce qui limitera leur vigueur.

D'autres plantes figurent sur la liste noire des plantes invasives : la Berce du Caucase (toxique, pouvant atteindre 4 m de hauteur), l'Ambroisie à feuille d'Armoise (extrêmement allergisante). Pour plus d'information vous pouvez vous adresser à la mairie.

Renouvellement ou demande de Carte Nationale d'Identité

Le demandeur devra se déplacer en mairie afin de signer sa demande et d'apposer son empreinte.

Pièces à produire

- deux photographies récentes et aux normes
- un justificatif de domicile (une facture EDF, ...)
- une copie intégrale de l'acte de naissance (1^{ère} demande)
- l'ancienne carte d'identité

Autres pièces éventuelles (à produire selon votre situation)

- 25 € (timbre fiscal) en cas de perte ou de vol
- une déclaration de perte ou de vol
- une copie du jugement de divorce

Validité des cartes d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, les nouvelles cartes d'identité et les cartes en cours de validité sont désormais **valables 15 ans**.

Attention ! Pour les personnes mineures, les cartes délivrées restent valides 10 ans !

Renouvellement /demande de passeport

Anticipez vos demandes et contactez la mairie.

Produit des quêtes 2013

Quête contre le cancer : **170 €**
Vente de brioches APAEI : **420 €**

Merci aux donateurs !



Chapelle Sainte Apolline

Une messe est célébrée à la chapelle chaque mois. Consultez le bulletin distribué par la paroisse.

Si vous souhaitez faire **un don pour la chapelle**, prenez contact avec la mairie : nous vous indiquerons la marche à suivre.



Location de la salle communale

Habitants du village : 50 €
Autres : 75 €

Pour toute réservation ou question relative à la location de la salle, contactez le responsable

Jean Pierre CACHERA au **03 89 25 17 55**

Un contrat de location sera signé, un état des lieux avant et après location sera effectué. Une caution sera demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance.

Mairie : horaires des permanences

Notre secrétaire, Marie Christine Heckly, vous accueille
le mardi de 8 h à 11 h et le vendredi de 18 h à 20 h
Permanence téléphonique le lundi et le vendredi de 9h à 12h

**Permanence du maire et des adjoints :
le vendredi de 18h30 à 20h.**

Les dates de fermeture de la mairie sont communiquées par voie de presse (bloc notes) et sur le site internet de la commune.

Comment joindre la mairie ?

- par téléphone au 03 89 25 03 70
- par courriel : contact@guevenatten.fr

Urbanisme

Quelque soit votre projet, pour un permis de construire, une déclaration préalable, un permis de démolir, etc... **adressez-vous à la mairie !**

Elections Municipales

1^{er} tour le dimanche **23 mars 2014**
2^e tour le dimanche **30 mars 2014**



Elections Européennes

tour unique le dimanche **25 mai 2014**

Les nouveaux inscrits sur les listes électorales pourront être appelés à siéger au bureau de vote.
La salle communale ne sera pas disponible à la location les semaines d'élections.

Syndicat d'Eau

Pour toute question relative au réseau d'eau potable (facturation, fuite, coupure...) : contactez

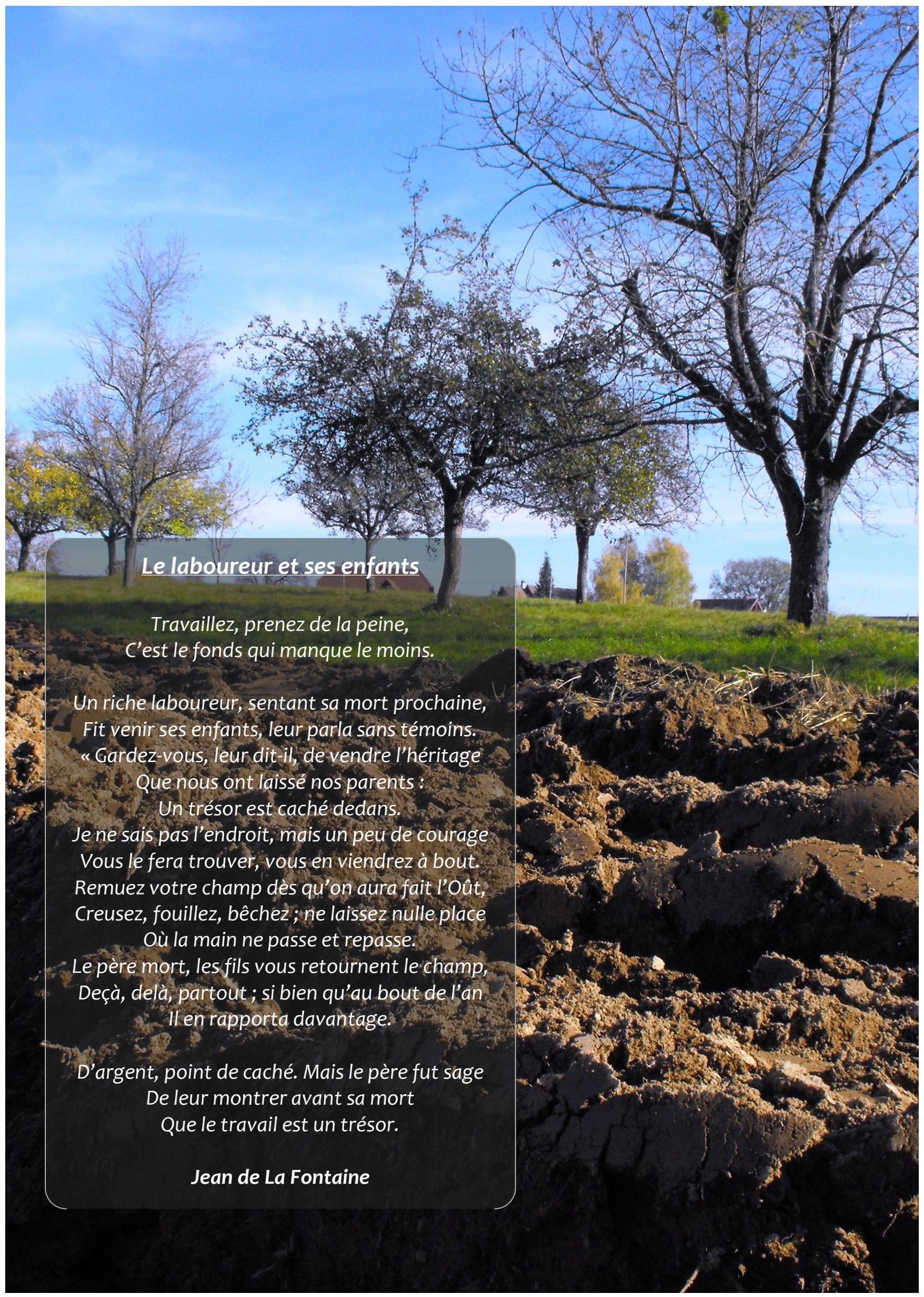
la Mairie de
Bréchaumont
03 89 25 00 83



Lionel Michallet
(technicien)
06 77 88 26 97

ou à défaut,

le Maire : 03 89 25 19 19
le 1^{er} adjoint : 03 89 25 05 04
le 2^e adjoint : 03 89 25 17 55



Le laboureur et ses enfants

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.

« Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :

Un trésor est caché dedans.

Je ne sais pas l'endroit, mais un peu de courage
Vous le fera trouver, vous en viendrez à bout.

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'Oût,
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place

Où la main ne passe et repasse.

Le père mort, les fils vous retournent le champ,
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.

D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

Jean de La Fontaine